

N°155
Novembre 2023












La Lettre de Bricon



Le corps des sapeurs-pompiers et quelques invités lors de la journée portes ouvertes de septembre

Bulletin communal de liaison et d'informations

MEMENTO PRATIQUE

 Gendarmerie	03.25.32.90.16
 Pompiers	18
 SAMU	15
 Cabinet Médical Châteauvillain	03.25.32.95.50
 Groupe scolaire	03.25.31.09.82
 Centre de loisirs, cantine	03.25.31.08.74
 Médiathèque	09.64.45.07.03
 SDED 52	03.25.35.09.29
 Centre des finances Publiques	03.25.30.20.80
 CC3F	03.25.01.38.53
Adresse mail : cc3f@wanadoo.fr	
Site internet : http://communaute decommunes des 3 forets.com	
 Mairie Bricon	03.25.03.01.92
Adresse mail : bricon.mairie@wanadoo.fr	
Site internet : http://mairie-bricon.fr	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON

- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h

HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE DE BRICON

- Lundi de 14h à 17H
- Mercredi de 14h à 17H
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil

Naissances : -Milio, le 22 septembre au foyer de madame Fanny Chasseriau et de monsieur Romain Gosse.

-Ezekiel, le 27 septembre, au foyer de madame Heather Noblot et de monsieur Axel Dipayen.

-Romy, le 10 octobre, au foyer de madame Lucy Grillot et de monsieur Ludovic Comtois.

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Décès : - monsieur Maxime Martinelli, le 29 août.

Nos plus sincères pensées pour la famille

Infos pratiques

Repas des aînés

Il aura lieu le 17 décembre à midi au restaurant l'Europe. Sont invités les briconnaises et les briconnais ayant atteint l'âge de 66 ans. Pour parer à certaines contraintes, la municipalité est obligée de faire progresser l'âge d'admission au repas communal en l'augmentant tous les ans pour atteindre la limite définitive de 70 ans pour l'année 2027.

Facturation eau

Il n'y aura pas de relevé des compteurs d'eau en ce second semestre 2023. La secrétaire de mairie procédera à des estimatifs basés sur la consommation des quatre derniers relevés.

Nouveaux arrivants

Afin de faire leur connaissance et de faciliter la facturation des services, la municipalité souhaiterait que les nouveaux arrivants se présentent en mairie.

Facturation des ordures ménagères

Cette facturation est gérée par la CC3F. Tout changement au sein d'un foyer, par exemple les départs d'enfants, doit être signalé au secrétariat de mairie qui transmettra.

Lingettes

En dépit des conseils de la municipalité, le dépôt de lingettes et autres papiers non biodégradables se poursuit. **Nous faisons donc appel une nouvelle fois à votre sens civique afin de préserver notre réseau d'assainissement.**

Nuisances canines

Là aussi nous devons rappeler, comme souvent, qu'il est impératif que les propriétaires de ces animaux fassent tout pour diminuer cette nuisance de voisinage. On rappelle également que

les crottes des bêtes doivent être ramassées par les propriétaires lorsqu'elles sont déposées dans des espaces publics comme dans la cour du monument aux morts par exemple. Nous en appelons au civisme de chacun.

Affouages

La commission municipale des bois informe les habitués qu'il n'y aura pas d'affouages cette année.

L'Europe

Nous voici déjà en Octobre avec un mois bien rempli. Mardi 17 Octobre, nous nous sommes rendus à l'école pour participer à la journée du goût, le thème cette année était les fruits et les légumes. Dans notre atelier nous avons créé des smoothies de toutes sortes, choux rouge, tomate, gingembre, fenouil, pomme, poires.... des cocktails vivifiants pleins de vitamines. N'hésitez pas à demander les recettes à nos apprentis barman.

Notre première animation bistrot a débuté le 28 Octobre. Vous avez pu profiter lors de notre Soirée Cabaret de "Martine", l'actrice du Nouveau Relax qui nous a fait une Conférence peu banale et avec plein d'humour sur la méthode champenoise. A cette occasion, nous avons établi un menu à base de ce précieux nectar qu'est le champagne...Après cette soirée vous pouvez tous fabriquer du champagne. Nous avons également profité de cette soirée pour fêter les 1 an de la Bistrotquette. Elle est disponible plus qu'en 75 cl. Si vous ne la connaissez pas, venez la goûter pour son anniversaire. Elle est en prix découverte anniversaire.

Nous pouvons vous annoncer les prochaines animations si vous ne voulez pas en manquer une ; voici les dates à retenir :

- le 16 novembre pour notre soirée Beaujolais rendez-vous à 18h30 pour le goûter ensemble.
- le 27 janvier Cristal et Erika reviennent pour une soirée Cabaret Transformiste. Si vous voulez une place, réservez vite.
- le 16 mars, dernier spectacle : une Soirée en Chanson sur le thème des femmes.

Voici un programme bien chargé pour plus d'information 03.25.31.06.08.

Les suggestions de plats à emporter pour Noël seront disponibles à partir du 15 Novembre, n'hésitez pas à passer nous voir pour prendre un flyer.

En attendant, je vous rappelle que vous pouvez trouver chez nous des plats « traiteur » à emporter, des burgers le week-end, du pain et de la viennoiserie. Nous réalisons aussi les changements de cartes grises, nous proposons tous les services de la poste.

Venez découvrir nos produits du terroir, ainsi que quelques produits d'épicerie de dépannage. Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le Paiement de proximité c'est à dire que vous pouvez payer chez nous vos factures anciennement à régler au Trésor public. Rien de plus simple : apporter votre quittance et votre règlement en espèces ou carte bleue et on s'occupe de tout, rapidité plus de courrier à envoyer.

Nous fermerons nos portes pour les fêtes de fin d'année le 24 décembre jusqu'au 8 Janvier. En attendant de vous retrouver, prenez soin de vous.

Au conseil municipal

Séance du 26 septembre 2023

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 26 septembre 2023 sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de madame Brigitte Bourgeois, qui avait donné procuration à monsieur Etienne Henry.

Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry.

Référents déontologues des élus

Ce service est proposé par le Centre de gestion 52. Sept référents ont été élus : une avocate, 5 magistrats et un maître de conférences. Tout élu peut consulter l'un d'entre eux. Ce dernier est chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes de déontologie consacrés par la charte des élus. Le recours à un référent sera facturé 70 euros de l'heure.

Le conseil municipal charge monsieur le Maire de signer la convention avec le Centre de gestion 52.

Convention adhésion à la mission de médiation préalable

Cette mission de médiation, proposée également par le Centre de gestion 52, doit éviter le recours au tribunal dans les rapports entre employés et collectivité. Le recours à un médiateur sera facturé 1.230 euros la demi-journée. Frais de dossier : 50 euros.

Le conseil municipal charge Monsieur le maire de signer la convention avec le Centre de gestion 52.

Convention avec le service départemental d'assistance technique

Le conseil municipal décide de renouveler la convention d'aide technique en matière de voirie et d'aménagement du territoire passée avec le Conseil départemental. Coût annuel : 0,75 euro par habitant.

Exploitation de bois façonné

Le conseil donne son accord pour que l'ONF s'occupe de trouver un exploitant afin de dégager une partie de la voie qui mène du chemin de Rabamont à la route d'Autreville, le long des lignes de chemin de fer. Une étude de la valeur des grumes sera en outre demandée. Ces travaux permettront de dégager et de sécuriser cette voie.

Etat d'assiette 2024/ONF

Le conseil donne son accord à l'inscription de trois parcelles à l'état d'assiette 2024. L'ONF réalisera ainsi des coupes dans les parcelles 8.1, 9.1 et 10.1. La coupe dans la parcelle 7 est reportée.

Projet de convention Natura 2000

Cette convention donnera la gestion de l'entretien de la pelouse sèche classée Natura 2000 par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Seules les parcelles appartenant à la commune sont concernées. Celles-ci n'étant pas encore définies clairement,

Monsieur le maire demande au conseil de reporter sa décision en attendant une nouvelle réunion avec les agents du Conservatoire. Le conseil décide de suivre cette proposition.

Tarif de l'eau à compter du 1^{er} octobre 2023

Le conseil vote une augmentation de 10 centimes du mètre cube d'eau, celui-ci passant ainsi de 1,70 euro à 1,80 euro. De même, le tarif de l'assainissement est augmenté : il passe de 0,75 euro par mètre cube à 0,85 euro.

Rapport sur le prix et la qualité du service du Syndicat des eaux d'Orges

Le conseil municipal approuve ce rapport annuel présenté par l'organisme distributeur.

Décision modificatrice

Le Conseil Municipal accepte la modification suivante : 481 euros seront passés en dépenses au compte 673, et la même somme inscrite en recettes au compte 7588.

Admission de créances éteintes

Une créance très ancienne de 377,79 euros est passée en créance éteinte par le conseil.

Admission en non-valeur, budget principal

Modifiant une délibération antérieure, le conseil accepte l'admission en non-valeur de la somme de 5.392,91 euros sur le budget général.

Admission en non-valeur, budget annexe

Modifiant une délibération antérieure, le conseil accepte l'admission en non-valeur de la somme de 9.150,17 euros sur le budget eau et assainissement.

Demande d'achat d'une partie de voie communale

Un particulier a émis le souhait d'acheter à la commune une partie d'une ruelle appartenant au domaine public. Le conseil, vu la nécessité de déclasser cette voie, de convoquer une enquête publique et de réaliser une étude des réseaux, sursoit à toute décision. Il décide néanmoins qu'en tout état de cause tous les frais de l'opération seraient à la charge du demandeur.

Questions diverses

- Monsieur le maire fait un point sur les travaux d'assainissement en cours sur le territoire de la commune. Les travaux sur le domaine privé sont en cours, les travaux sur le domaine public nécessitent encore quelques compléments.
- Passage des luminaires en LED. Monsieur le maire porte à la connaissance du conseil l'estimatif des travaux. Ceux-ci se monteraient à environ 69.400 euros avant subventions. Reste à charge pour la commune : environ 25.000 euros.
- Monsieur Gilles Collier, conseiller, émet l'idée de l'installation d'une table et d'un banc sur le Chemin de Rabamont, près du pont de chemin de fer. Le conseil demande que le propriétaire de la parcelle soit clairement identifié car rien n'indique, lors de cette séance, que l'endroit est communal. Monsieur Collier est par ailleurs chargé de prendre connaissance de la nature de la provenance du matériel : don ou bien achat auprès d'un particulier.

Au SIVOM des 3B

Compte rendu de la réunion du 20 octobre 2023

Le comité syndical du Sivom des 3B, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 20 octobre 2023 à 18 heures sous la présidence de monsieur Franck Duhoux. Etaient présent pour Braux-le-Châtel madame Julie Masson et monsieur Charles Gullaude; pour Bricon, monsieur Etienne Henry.

Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry

Tarif des services

Le comité syndical était amené à délibérer sur le prix du repas à la cantine scolaire, cela à la suite de l'augmentation des tarifs du fournisseur du SIVOM. Cette hausse est de 9,93%. Le comité, après avoir effectué plusieurs projections, décide de ne répercuter qu'une partie de cette augmentation, soit environ 5%.

Les nouveaux tarifs s'établissent comme suit à compter du 01/01/2024 :

Tranches	Quotient familial	Par repas
A	< 200	4,40
B	200 à 700	4,80
C	700 à 1.250	5,10
D	sup à 1.250	5,60

Projet pédagogique

Le projet pédagogique est défini chaque année par la directrice du centre de loisirs. Monsieur le président en donne lecture au comité syndical.

Projet éducatif

Le projet éducatif est défini chaque année par les membres du SIVOM. Il est à destination des partenaires de celui-ci que sont la CAF et Jeunesse et Sport.

Chèques de fin d'année

Le comité syndical renouvelle, pour l'exercice 2023, les chèques-cadeau de fin d'année.

Pour une durée de travail supérieure à 24 heures : 110 euros

Pour une durée de travail comprise entre 12 et 24 heures : 70 euros

Pour une durée de travail inférieure à 12 heures : 40 euros

Mise en place RIFSEEP

Monsieur le président demande au comité syndical de réfléchir à la possible mise en place de ce système de primes, mensuelles ou annuelles, basé sur la réalisation d'objectifs et/ou l'assiduité.

Vacances de la Toussaint

Madame Florence Goismard assurera la direction du centre de loisirs pendant la première semaine des vacances d'octobre en raison de l'absence de madame Astrid Mercier, qui effectue son stage BAFD. Une dérogation permettant cette prise de responsabilité a été accordée par Jeunesse et Sport.

Créance éteinte

Une créance datant des années 2011 à 2013, de 15,04 euros, est placée en créance éteinte par le comité syndical.

A la CC3F

Compte rendu de la séance du 8 août 2023

Aire de camping-cars

L'exposé fait, l'assemblée a autorisé la Présidente à lancer à nouveau la consultation pour les travaux et solliciter les subventions.

Micro-crèche de Bricon

Le dépôt du permis de construire a été effectué le 6 juillet. Un point de situation quant aux prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France et de la DDT a été présenté.

ZAN

Des décrets doivent parvenir dans les prochaines semaines quant à l'assouplissement de la mise en œuvre du ZAN (zéro artificialisation nette des sols). A ce jour, beaucoup de zones d'ombre...

Micro-crèche Arc-en-Barrois

Sur proposition de la présidente, le Conseil communautaire a attribué la délégation de service public à l'ADMR des 4 Vallées d'Auberive pour la gestion de l'établissement. Durée fixée à 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2023.

Souvenir Français

Cri d'alarme !

Savez-vous que, chaque semaine, sont vendus sur Internet des drapeaux d'associations d'anciens combattants, des plaques funéraires provenant de tombes familiales dans lesquelles étaient inhumés des combattants, des décorations de résistants ou de poilus, des dossiers administratifs de combattants ?

Savez-vous que ce qui était considéré hier comme « sacré » est devenu banal ?

Savez-vous que les objets dits patriotiques sont devenus simple marchandise ? Internet a accéléré cette entrée. Aujourd'hui, tout se vend !

Le Souvenir Français s'oppose à cette « libéralisation sans frontière ». Une nation est construite sur des souvenirs partagés. Ces souvenirs sont matérialisés par des drapeaux, des plaques funéraires, des décorations, etc.

La disparition de ces objets conduira inexorablement à l'effondrement de la Nation.

Il nous faut réagir !

A cette fin, le Siège national du Souvenir Français a nommé un « veilleur », Monsieur Jean-Pierre Mennessier, qui chaque jour repère sur Internet les ventes « d'objets » mémoriels. Chaque jour, il tente d'arrêter ces ventes, chaque jour nous déposons des plaintes. Internet est une formidable invention. Nous acceptons le progrès, mais nous sommes de ceux qui pensent que le progrès doit toujours être au service de l'homme et pourquoi ne pas le dire, au service des Nations.

Voilà le cri d'alarme lancé par notre Président Général de l'association "Le Souvenir Français", Monsieur Serge BARCELLINI Contrôleur Général des Armées (2s).

Le Mardi 3 octobre 2023, le Délégué général du Souvenir Français a organisé une exposition "Léo Barbier, héro haut-marnais, pilote du régiment Normandie Niemen" à Joinville. Cette exposition s'est tenue du 4 au 13 octobre au château du Grand Jardin. Nous avons participé à la cérémonie commémorative en l'honneur de cet officier le dimanche 15 octobre à 11 heures sur la base aérienne 113.

Comme chaque année, le comité local du Souvenir Français a organisé la quête nationale du 1er novembre place de la mairie à Chateauvillain le 31/10/2023 de 17 heures à 18 heures. Le montant de cette quête s'est élevé à 66,40 €. Merci aux donateurs.

Via Francigena

Annonce : Prochaine animation.

L'association Via Francigena-Voie de Sigéric et l'association Blessonville Loisirs organisent une soirée des "Diseurs d'Histoires" le 12 novembre à 16 heures à la salle polyvalente de Blessonville (pour tout public à partir de 8 ans).
Conteur : Monsieur REMI SALAS recruté par les Foyers Ruraux de Haute-Marne.

Petite déception : Notre candidature aux "Talents de l'innovation".

Il y a quelque temps, nous avons postulé à un concours organisé par le Crédit Agricole. Nous avons malheureusement reçu la réponse suivante :
"Nous vous remercions pour l'intérêt porté aux Talents de l'innovation et pour votre candidature. Néanmoins, votre candidature n'a pas été retenue pour la présentation au jury, nous tenions à souligner que cela ne remet pas en cause la qualité de votre projet et des réalisations associées.
Vous êtes cependant les bienvenus à la soirée de remise des prix le lundi 13 novembre à partir de 18h à la BSB au 29 Rue Sambin, 21000 Dijon."

Il faut dire que nous avons été les lauréats d'une précédente session et qu'un prix de 3000 € nous avait récompensé...

A l'école des 3B

Rentrée 2023 à l'école des 3B:

Malgré une baisse des effectifs, les quatre classes sont encore conservées. Les TPS-PS-MS avec Mme Richelandet, assistée par Mme Guillaume, ATSEM, les GS-CP avec Mme Jacob, les CE avec Mme Thieblemont et les CM avec Mme Faure. L'équipe D'encadrement est stable et une nouvelle enseignante, décharge de direction, Mme Duguet, l'a rejointe.

La cohésion et la coopération entre les élèves de l'école ont été rapidement amorcées avec la rentrée en musique. C'est ensuite l'école de musique de Châteauvillain qui est venue à eux, avec une présentation de son professeur de guitare. Il leur a offert un moment d'écoute et de partage très apprécié.

C'est une action de sensibilisation au respect de l'environnement qui a permis les premiers échanges entre tous, de la TPS au CM2. Les équipes ont parcouru et nettoyé les espaces extérieurs de l'école ainsi qu'une partie du village.

La Semaine du goût les a de nouveau réunis pour des ateliers de découverte en collaboration avec Mme Laurent du restaurant *L'Europe*. Cette année, le thème retenu était « les fruits et légumes ».

Avant les premiers déplacements pour le cycle de natation, en novembre, les bénévoles de l'ADATEEP sont venus présenter les règles de sécurité et la conduite à tenir dans les transports scolaires. Ils ont accompagné chaque classe dans les exercices d'évacuation d'urgence du car. Cette animation est indispensable pour une école rurale dont les élèves sont amenés régulièrement à se déplacer en car. Les CP,

CE et CM vont rapidement pouvoir montrer leur bon comportement puisque les sorties « natation », à la piscine Palestra de Chaumont, débiteront dès le 6 novembre pour neuf séances.

Grâce au soutien de l'association de parents d'élèves Les p'tits loups, chaque classe devrait bénéficier, cette année encore, de spectacles au Nouveau Relax de Chaumont.

Les CE seront les premiers à s'y rendre en novembre.

La classe de CM profitera, en février, d'un séjour de découverte au Val André. Afin d'aider à son financement, différentes actions seront menées (ventes de gâteaux, de jeux, de chocolats). La première vente de plantes a été proposée en octobre.

L'année 2023/2024 s'annonce encore riche en moments de découverte et d'échange.

Merci à tous ceux qui soutiennent notre école dans son rôle de protection, d'ouverture, d'enrichissement culturel et bien évidemment de formation des nouvelles générations.

Au centre de loisirs



C'est tout naturellement autour du thème d'Halloween que les enfants du centre de loisirs se sont amusés entre le 23 octobre et le 3 novembre. Entre 15 et 20 p'tits loups étaient inscrits au cours de la première semaine, 13 en moyenne lors de la seconde.

En raison du temps très médiocre, la plupart des activités ont eu lieu en intérieur. Ils ont décoré le centre avec application, réalisé des gobelets et des sacs sur le thème, destinés à être remplis de bonbons. Un film était également au programme, ainsi qu'un grand jeu. Pour beaucoup, la journée déguisée du 31 octobre a été le point d'orgue de ces deux semaines. Se sont alors côtoyés sorcières, fantômes et squelettes. Le « goûter monstrueux » du 3 novembre a clôturé la fête avec des boissons remplies d'yeux ou encore des araignées-gâteaux...

La première semaine, Florence était aux commandes en raison du stage BAFD d'Astrid, stage qui doit lui permettre d'obtenir définitivement son diplôme de directrice. Etant donné le nombre d'inscrits, elle a été secondée par Lilou, et Nathalie et Agnès sont venues en renfort.

Pendant les vacances de Noël, le centre sera fermé du 26 au 29 décembre, puis ouvert du 2 au 5 janvier pour de nouvelles aventures.

Nous vous rappelons les horaires : 8 heures à 12h30 et 13h30 à 18h30.

Les P'Tits Loups

L'association s'est réunie, le vendredi 22 septembre dernier, afin de faire le bilan et de réélire les membres du bureau. Deux personnes ont rejoint les membres déjà en place pour soutenir l'association. Le bureau de cette année se compose donc de:

- Mademoiselle Sabine PRODIGUE: présidente
- Mademoiselle Jennifer ZEHR: vice-présidente
- Madame Béa MAGGI: Trésorière
- Madame Coralie TOURNEBISE: vice-trésorière
- Madame Céline ADER: secrétaire
- Madame Julie DRAPIEWSKI: secrétaire adjointe

Nous souhaitons donc la bienvenue à Mesdames Coralie TOURNEBISE et Julie DRAPIEWSKI.

Nous rappelons que le rôle de l'association est essentiel pour contribuer au financement de tout ou partie des sorties scolaires, des voyages éventuellement organisés par les enseignantes, de l'achat de matériel nécessaire à l'école.

Pour ce faire, nous avons organisé la 1^{ère} manifestation de cette année scolaire, ce samedi 21 octobre, à l'occasion d'Halloween. Nous avons encadré nos petits monstres pour parcourir le village à la recherche de friandises. Nous remercions tous les Briconnais qui ont joué le jeu en ouvrant leur porte et en distribuant des sucreries. A la suite, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes où nous avons préparé des ateliers de créations, coloriage, pêche aux cadeaux, et un stand maquillage tenue par notre talentueuse Justine HUEBRA.

Nous allons distribuer, à la rentrée des vacances de la Toussaint, les catalogues pour notre traditionnelle vente de chocolats. On compte sur vous.

A la médiathèque

La municipalité de Bricon, soucieuse du maintien du service public et du développement de l'offre culturelle pour les usagers de sa commune et celles des communes avoisinantes, compte parmi les 16 300 communes françaises (estimation du ministère de la Culture et de la Communication) ayant une bibliothèque.

Depuis le lundi 4 septembre 2023, pour ceux qui n'auraient pas encore foulé la porte de la médiathèque de Bricon, vous pourrez constater quelques changements en vous y rendant.

Aurore Boesch a quitté la collectivité cet été. Hervé Testart a été retenu, après jury, sur le poste de bibliothécaire.

Il a travaillé durant 39 ans dans un service d'Archives départementales, dans lequel l'écrit, la gestion des collections et des lecteurs, la mise en valeur des fonds culturels étaient primordiales.

Dès sa prise de fonction, il s'est efforcé d'accueillir les lecteurs, de les servir et d'apprendre à connaître leurs goûts: le café littéraire du samedi 30 septembre qui avait pour thème « le goût de la lecture » lui a permis de faire de très belles rencontres, de découvrir de touchants et captivants univers et de commencer à connaître les goûts littéraires des participants.

Parallèlement, il a souhaité apporter sa touche personnelle en commençant à informatiser l'ensemble des données pour permettre la gestion des lecteurs, des entrées et des sorties de documents, du récolement des collections, des statistiques...

Dès mi-novembre, en partenariat avec la Médiathèque départementale de Haute-Marne l'ensemble des DVD, CD, livres audio, ainsi que près de 600 livres (enfants, adolescents et adultes) seront renouvelés. D'ores et déjà, une belle collection de Mangas est venue compléter le conséquent fonds de la médiathèque.

Côté activités, le regroupement scolaire des 3B va pouvoir continuer à bénéficier de prêts d'ouvrages, de valises thématiques et de lectures pour les plus petits, dans le cadre du parcours scolaire. Le 21 octobre dernier, Hervé Testart a animé un atelier généalogique durant l'événement festif et convivial organisé par « Ville à Joie ».

La municipalité invite l'ensemble de ses administrés à fréquenter ce lieu, ouvert à tous, pour un instant de partage autour de la lecture, de l'écriture et de la musique.

USB

Ça y est la saison est lancée pour toutes les catégories de l'USBRICON et de son regroupement jeunes OUEST 52FC.

Les premiers à reprendre l'entraînement cette année étaient les seniors. Ils ont fait une grosse préparation physique sous la houlette du nouveau coach David PARRAUD.



Nous avons senti un groupe investi pendant toute cette période, dure , mais importante pour bien démarrer cette saison.

Le retour de quelques anciens du club, cumulé à la signature de jeunes joueurs des alentours a donné l'envie d'aller jouer le haut du tableau.

L'équipe a participé à la coupe de France, un succès contre la R3 de Sud Champagne au 1^{er} tour, puis un match nul mais une séance de tirs au but manquée donna fin à l'aventure. Ce fut quand même de beaux moments pour le club et ses supporters.

Nous sommes qualifiés pour les 8^e de finale de la coupe de la Haute-Marne principale, l'objectif sera d'aller le plus loin possible sachant qu'il ne reste que des équipes hiérarchiquement supérieures.

Début de championnat mitigé avec 1 défaite, 1 victoire et 2 nuls, des regrets sur certains matchs mais nous savons que l'équipe peut mieux faire et que le championnat est long. Continuons de travailler en silence et nous ferons un premier point à la trêve.

L'équipe féminine toujours dans un championnat à 8 a réalisé un bon début de championnat. C'est beaucoup plus jeune. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur parcours.

Le Groupement OUEST 52FC

Les U6-U7 s'entraînent à Châteauvillain, ils découvrent le football par des jeux, des ateliers de motricité. Ils sont peu nombreux, nous espérons de nouvelles inscriptions pour étoffer l'effectif.

Les U8-U9 quand à eux pratiquent à Maranville. L'effectif est plus large, les bases du football sont apprises, le rôle défensif et offensif du joueur sont travaillés, nous sommes encore dans le foot d'animation.

La catégorie U11 sous la responsabilité de l'USB et de ses coachs, Benjamin et Jérôme, travaillent tous les mercredis avec 2 équipes, une 1ère année et la seconde constituée de 2ème année.

Il y a du potentiel, ces jeunes doivent apprendre à jouer un peu plus dur et plus rapidement pour monter d'un cran.

Deux équipes en U13, l'équipe 1 cartonne tout le monde dans ce championnat de D2, peut-être aurait il fallu commencer en D1 directement, c'est mon avis, peu importe il y a de la qualité, nul doute que notre BMF Alexandre GIRARD va les faire progresser.

Pour la seconde équipe en U13, c'est plus délicat mais tout à fait normal, changement de catégorie pour beaucoup et un effectif un peu court?

Les U15 ont bien démarré leur championnat, effectif large, ils travaillent dans la continuité avec quelques nouveaux joueurs, une belle équipe.

Les U18 de Carlo SACCO et de Julien FRAISEAU font un bon début de championnat, effectif court quand à eux mais une bonne présence aux entraînements fait qu'ils sont très bien placés à cette heure. Pourvu que ça dure.

Je tiens à féliciter Aymerick ROGIER, après avoir passé son examen d'arbitre de club, il l'a obtenu et à arbitré ses cinq matchs permettant au club de revenir en règle avec le statut de l'arbitrage.

Celui-ci n'en reste pas là, il décide de s'inscrire à la formation arbitre stagiaire, et là il obtient son écusson et finit 1^{er} de sa session, merci pour ton investissement pour le club, j'espère vraiment que d'autres personnes suivront en passant des modules pour encadrer les jeunes ou pourquoi pas s'orienter également vers l'arbitrage.

L'assemblée générale du club se déroulera le samedi 18 novembre à 18heures à la salle des fêtes de Bricon.

Le 3 février 2024, aura lieu la seconde soirée Bière du Monde et karaoké, la première édition fût un succès donc pourquoi changer !!!!

Les autres manifestations à venir seront décidées lors de l'assemblée générale.

Nous remercions beaucoup nos sponsors pour leur soutien financier, les éducateurs pour leur travail.

J'invite les parents des jeunes à mettre leurs enfants aux entraînements et aux matchs quel que soit le temps, c'est un jeu collectif, nous avons besoin de tous et des efforts de tous pour faire de bonnes choses.

Merci à toutes et tous et Allez USB à bientôt sur le terrain.



Chez les sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers du CIS BRICON ont réalisé 79 interventions depuis le début de l'année.

16 fois pour des incendies
10 fois accidents sur la voie publique
53 fois pour secours à personne

En plus de ces interventions, nous réalisons des exercices chaque mois dont deux au mois d'octobre avec nos collègues de Chateauvillain où les thèmes étaient les accidents de la voie publique avec utilisation du matériel de désincarcération.

Le 9 septembre, le centre avait ouvert ses portes pour faire découvrir à la population, nos locaux, nos véhicules... Nous étions aidés pour cela par de nombreux anciens pompiers de Bricon et des membres de nos familles. Un grand merci à eux.

Les visiteurs pouvaient après la visite s'initier aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un extincteur puis se rafraichir à la buvette et se restaurer au barbecue.

Pour les plus jeunes, nous avons préparé un parcours sapeurs-pompiers avec utilisation de la lance à incendie pour éteindre un incendie fictif de maison, pour les récompenser de leur courage et de leur dévouement.

Nous leurs avons offert un diplôme de pompier junior et la possibilité d'aller jouer dans une structure gonflable.

Un stand du souvenir français et une commerçante en vêtements personnalisés étaient également présents.

Même si nous aurions aimé accueillir encore plus de visiteurs, le public présent était satisfait de sa visite et nous étions ravis de le recevoir.

Nous renouvellerons peut-être l'expérience mais sous un format différent.

Nous étions également présents à l'animation Ville à Joie samedi 21 octobre dans la cour de la mairie. Au cours de cette animation, nous avons présenté le centre et réalisé des initiations à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique.

Nous recherchons toujours du personnel pour renforcer notre effectif, n'hésitez pas à contacter le centre au 0610079262 ou bricon@sdis52.fr

Un peu d'histoire

**Le jour de la Pentecôte 1940 :
mort de Paul Radel à la bataille de
Hannut.**



Un de nos morts pour la France inscrit sur notre monument, le Maréchal des Logis Paul RADEL, du 2ème Régiment de Cuirassier (2e RC) fut tué dans la première bataille de chars de l'Histoire. C'est à Merdorp en Belgique au Nord-Est de Namur, qu'eut lieu, le lundi 13 mai 1940, cette bataille mémorable. Les villages de Merdorp, de Jandrain, d'Orp et de Hannut étaient devenus de véritables places fortes françaises. Mais les Allemands n'attaquèrent que vers 11 heures après avoir reçu ravitaillement et renfort en chars lourds pour affronter les chars de la 3e DLM.

Sur un front de huit km, 648 chars allemands du 16° Panzer Korp, allaient faire face à 239 chars français. Le combat était inégal. Cependant, il fallut aux allemands attaquer encore et encore pour venir à bout de la défense française.

Les stukas jouèrent un rôle décisif. Bientôt la mêlée fut générale. On a parlé de «charodrome» et de «chaudron d'enfer» avant que fantassins et motocyclistes de la Wehrmacht n'atteignent le centre du village qu'au prix, dit-on, d'une véritable boucherie. Celle-ci se cristallisa dans la descente de la rue principale et dans la prise du P.C., un café en face de l'église Saint-Remy, qui conserva pendant longtemps les plaques de sang laissées par les coups de baïonnettes et des grenades.

Paul Radel était chef de char. Il a affronté l'ennemi dans la plaine à l'ouest de Hannut, vers le village de Merdorp. Nous ne connaissons pas exactement les circonstances de sa mort mais il est probable qu'il a été victime du tir d'un char ennemi. On ne connaît pas non plus quel type de char il commandait mais c'était soit un Char Hotchkiss H39, soit un SOMUA S35 du 2ème RC qui possédait une quarantaine de chaque type.

Né à Bricon le 29 mars 1914. Fils de Fernand Radel (1887-1971) et de Léone Dubois qui habitaient au 34 rue Mal Leclerc et y tenaient un bureau de tabac juste à côté de l'ancienne boulangerie. Il est donc décédé le 13 mai 1940 à l'âge de 26 ans. Bilan de la bataille : 90 chars français et 165 tanks allemands détruits et 30 hors de combat. Des milliers de morts et de blessés. Le Corps de Cavalerie Française avait largement assuré sa mission puisqu'il a arrêté l'avance allemande pendant 3 jours.



Char Hotchkiss

